

Compte-rendu du conseil d'école du 09/11/2021
RPI VIRIDOVIX
Airel, Montmartin en Graignes,
Saint-Fromond, Saint-Jean de Daye,
Le Désert, Le Mesnil Véron

1. Présents :

Les élus : Mme QUINETTE Elisabeth, Mr LAVARDE Marius

DDEN :

Les représentants des parents : Mmes HERTAULT, GUEGAN, GAUTIER, LEROSEY et Mr OHEIX

Excusés : Mmes DAMECOURT, ROSE, PREVEL, MAHAUX et Mr LEPLATOIS

Les enseignants : Mmes LALLEMAND, VANNIER, CHABIB-THOMAS, MARTIN, ANNE, MARGUET, L'HOMME, REBILLARD, BRETON et Mrs VILQUIN, LE PLEUX et GASSELIN.

IEN : Mr LE GRANCHE (excusé)

2. Présentation des nouveaux délégués de parents.

Un tour de table était nécessaire afin de présenter l'ensemble des personnes présentes

3. Délibération réunion des 3 conseils d'école.

Délibération pour regrouper les trois conseils d'école en un. Les membres du conseil acceptent à l'unanimité de regrouper les trois conseils d'école en un seul.

4. Point sur les missions du conseil d'école.

Un point est fait par le directeur sur les prérogatives du conseil d'école afin d'en informer les nouveaux parents élus

5. Bilan de la rentrée.

Effectifs :

TPS PS : 3 + 19 = 22

PS MS : 5 + 17 = 22

MS GS : 8 + 14 = 22

GS CP : 6 + 16 = 22

CP CE1 : 10 + 12 = 22

CE1 CE2 : 17 + 5 = 22

CE2 : 23

CM1 CM2 : 16 + 4 = 20

CM1 CM2 : 10 + 10 = 20

CM1 CM2 : 7 + 13 = 20

Total : 215

6. Vote du Règlement intérieur :

Lecture du règlement intérieur et vote. Le conseil vote à l'unanimité le règlement intérieur qui sera distribué aux parents.

7. Bilan financier de la coopérative.

Le bilan financier de la coopérative laisse apparaître un solde positif de 8779 € au 31 août 2021. Sur l'année scolaire 2020-2021, il apparaît un déficit de fonctionnement de 1480 €.

La coopérative ne peut fonctionner que grâce à votre participation annuelle (3910€) et aux différentes actions réalisées au cours de l'année.

8. Points sur les évaluations CP et CE1.

Chaque année, les CP ont 2 évaluations, une début septembre et une en janvier, les CE1 uniquement en septembre.

Elles permettent d'évaluer la capacité à lire et à compter des enfants. Un retour sera fait aux parents.

9. Point sur les activités pédagogiques complémentaires.

Des activités pédagogiques complémentaires (APC) sont proposées aux enfants dans les 3 écoles sur proposition des professeurs :

GS et CP: le lundi de 16h40 à 17h30 à ST FROMOND

Du CP au CE2 : lundi et jeudi de 12h10 à 12h40 à LE DEZERT

Du CM1 au CM2 : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 16h50 à SAINT JEAN DE DAYE

10. Point sur les exercices de sécurité.

Un exercice incendie a été réalisé dans les écoles les 20 et 21 septembre 2021 :
RAS

11. Information sur l'exercice PPMS Risques Majeurs attentat.

Un exercice PPMS intrusion attentat sera à réaliser avant les prochaines vacances.
2 modes possibles : (un mode : on se cache et un autre : on fuit)

1. Activités de l'école pour l'année scolaire.

- a. Les activités USEP du mercredi après-midi reprennent. 17 enfants de CM1 et CM2 se sont inscrits
 - i. La 1^{ère} rencontre a eu lieu le 20 octobre
 - ii. La 2^{ème} rencontre est programmée le 17 novembre (course d'orientation)
- b. Toutes les classes vont ou iront à la piscine de Graignes pour un cycle de 8 séances de natation.
- c. La classe transplantée des CM1-CM2 est prévue le lundi 25 et le mardi 26 avril 2022 au Puy du Fou.
- d. Toutes les classes iront au festival du cirque international de Bayeux prévu le 17 et 18 mars 2022.

- e. Un spectacle de Noël est programmé pour les TPS-PS, PS-MS et MS-GS le lundi 13 décembre 2021.
- f. Les autres classes iront au cinéma de St Lô (programmation en cours)
- g. Le Marché de Noël aura lieu le vendredi 10 décembre 2021
- h. La fête de l'école est prévue le week-end du 1^{er} et 2 juillet 2022
- i. Les classes de CM auront un cycle échecs de 8 séances du 1^{er} février au 5 avril (le mardi) avec le club d'échecs d'Agneaux.
- j. Les classes de TPS-PS et PS-MS iront à la ferme pédagogique de Raids le lundi 15 novembre 2021
- k. Les MS-GS et GS-CP iront aux JMF voir un spectacle au théâtre de St Lô en mars 2022

Pour info, toutes ces activités sont possibles grâce au soutien de :

- L'APE (association des parents d'élèves) par le biais de subventions versées à la coopérative scolaire
- La coopérative scolaire (participation volontaire des familles)
- Le SRPI Viridovix qui finance tous les transports (excepté pour l'USEP, la piscine et la classe transplantée) et alloue des subventions.

12. Questions diverses

- a. Remerciements :
 - i. Pour les tables et chaises de la classe de Mme Vannier
 - ii. L'aménagement de la salle de pause et les travaux faits pendant l'été au Désert.
 - iii. Au comité des fêtes du Désert qui nous a offert une subvention pour l'achat de jeux pour la cour (table ping-pong, trottinettes, buts de tchoukball, ...)
 - iv. A tous les parents qui nous ont accompagné à la piscine depuis le début de l'année scolaire.
 - v. Remerciement pour l'installation du tableau de Mme Lallemand et les distributeurs dans les classes à St Jean de Daye.
- b. ENT ONE : l'école en collaboration avec le SRPI (financier) et dans le cadre du plan de relance a souscrit à la plateforme numérique de L'ENT (environnement numérique de travail). Les enseignants ont reçu une formation dernièrement et les codes d'accès ont été transmis aux familles.
- c. Tablettes numériques : des tablettes ont été livrées pour compléter celles déjà acquises par l'intermédiaire du plan de relance. Du coup les écoles de Le Désert et St Jean de Daye sont équipés de tablettes et une possibilité existe pour équiper l'école de St Fromond.
- d. Problème sonnette Saint Jean de Daye (pas de sonnerie sur le combiné à l'école ; elle fonctionne à la garderie). Réglé ce jour : ça fonctionne à nouveau.

- e. Photos scolaires : est-il possible de faire des photos de fratrie même s'ils ne sont pas sur un même site avant la classe par exemple ?
Une réflexion va s'engager pour la rentrée prochaine afin de pouvoir trouver une solution.

- f. Goûter à l'école sur les sites de St Jean de Daye et Le Désert
 - i. Un goûter est toléré pour les élèves qui en éprouvent le besoin mais il doit être léger (compote ou fruit).
Un mot sera distribué aux familles des deux écoles pour expliquer ce que les enfants peuvent apporter si besoin

- g. Problème avec les crottes sous le préau ou dans la cour ou dans les cailloux à St Fromond depuis 1 mois environ.
La mairie va faire le nécessaire.

Le secrétaire de séance
S. GUEGAN

Le directeur
N. GASSELIN